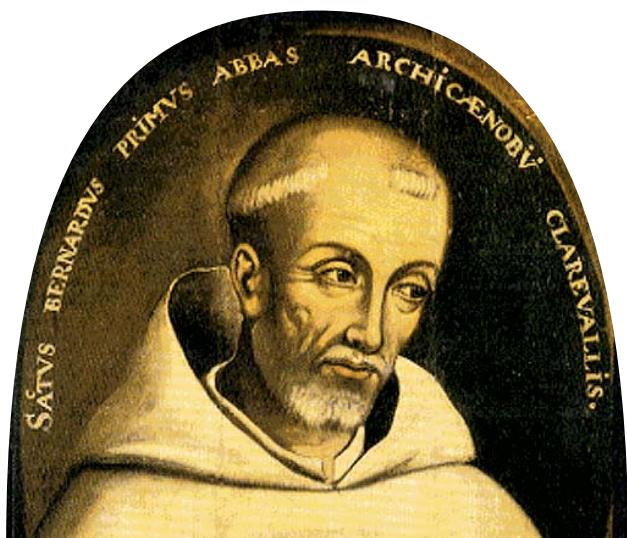


# L'ÉCHO DE SAINT-BERNARD

## LE BRÉMIEU - CHARTRES

N°307 – SEPTEMBRE-OCTOBRE 2024

Prix de revient du numéro : 1€. Pas d'abonnement.



### OPÉRATION SURVIE OU OPÉRATION SUICIDE ?

Il y a 36 ans, Mgr Lefebvre affirmait avoir choisi entre l'opération survie et l'opération suicide de la Tradition. Face aux diplomates romains qui attendaient patiemment la solution biologique, l'évêque décida de sacrer quoi qu'il en coûte quatre évêques.

Cet acte du 30 juin 1988 ne fonde pas la Fraternité, même s'il sera suivi d'une dissidence : la Fraternité Saint-Pierre. Toutefois **il marque une étape pour la Fraternité et pour l'Église** : la transmission du fondateur à la deuxième génération, ce qui assure la liberté de la Tradition. Aujourd'hui deuxième passage similaire se profile, comme M. l'abbé de Jorna l'évoquait en juin. C'est donc l'occasion de se pencher sur l'œuvre de la Fraternité.

De plus, la congrégation des Sœurs de la Fraternité Saint-Pie-X fête en 2024 ses cinquante ans. Par leur soutien aux prêtres dans les différents prierés, écoles et missions, par leur catéchisme par correspondance depuis 40 ans, les sœurs sont une pièce maîtresse de cette vaste opération survie entreprise par Mgr Lefebvre.

En effet, **nous pouvons nous lamenter à juste titre sur le suicide de l'Église par le concile Vatican II** et les papes qui l'ont appliqué. Jean-Paul II voulut traduire le Concile sous forme de législation dans le code de droit canon de 1983, réunit toutes les "religions" à Assise en 1986, scandale qui décida Mgr Lefebvre à sacrer. Le pape François dépasse largement les scandales de ses prédécesseurs : il canonise ces papes destructeurs de l'Église, il déclare que « toutes les

religions sont de sage volonté divine » (à Abou Dahbi), il proclame une bénédiction des couples de même sexe, etc.

Toutefois l'Église doit continuer, la grâce confiée à Pierre et aux apôtres doit se répandre encore sur les brebis assoiffées. **Mgr Lefebvre disait souvent « nous continuons l'Église »**, c'est-à-dire ce que l'Église a toujours fait. Cela, même les prêtres et les fidèles peuvent le faire, même s'ils ne font pas partie de l'Église enseignante. **Tout catholique doit choisir entre l'opération survie et l'opération suicide de la Tradition.**

Il y a des **actes majeurs** qui peuvent ressembler à celui de 1988 : j'entre dans un institut qui dénonce les erreurs du Concile ou qui ne les dénonce pas ... Méfions-nous, il y a aussi des **actes mineurs qui ne sont pas sans influence** : malgré la formation reçue dans les écoles, je fréquente indifféremment des communautés qui dénoncent le Concile ou qui s'y soumettent, je participe parfois activement à la nouvelle messe (chants, communion), je participe à des groupes de prières ou d'étude qui se basent sur l'enseignement conciliaire, je mets sans raison particulière mes enfants dans une école où l'on invoque "saint Jean-Paul II"...

Ceux qui ont subi la persécution communiste (cf. témoignage de Rose Hu) le savent bien : **tous nos actes publics ont une portée politique**, ils peuvent contribuer à la perte ou au relèvement de la société. Lorsqu'un jeune choisit de se rendre à une messe "tradi" chez les "ralliés" le dimanche matin car il a raté l'horaire du lever en raison d'un coucher trop tardif, il mesure rarement l'argument qu'il offre à ses adversaires, le scandale qu'il donne à ses amis.

Courage ! **La Tradition a les promesses de pérennité : à nous de ne pas abandonner le camp des vainqueurs malgré les sirènes de ce monde.**

abbé Louis-Marie Gélineau

## 50 ANS DES SŒURS DE LA FRATERNITÉ

Pour leur jubilé, les sœurs de la Fraternité nous offrent quelques publications qui permettent de mieux les connaître. Une biographie de leur cofondatrice, mère Marie-Gabriel, sœur de Mgr Lefebvre, est parue fin 2023. Sur La Porte Latine, une grande rétrospective sous forme de reportage photographique permet de suivre pas à pas leur développement pendant ces cinquante années. Enfin un entretien avec la supérieure actuelle, mère Marie-Jean, est paru dans *Fideliter* après publication en Allemagne. Nous glanerons donc quelques éléments dans ces documents, vous laissant compléter en allant aux sources.

À vrai dire, le projet existe déjà dans les statuts de la Fraternité en 1970. Après avoir affirmé que « *le but de la Fraternité est le sacerdoce et tout ce qui s'y rapporte et rien que ce qui le concerne* », Monseigneur Lefebvre parle ensuite « *des membres non-prêtres et des religieuses affiliées lorsque Dieu en suscitera* ». C'est donc la Providence qui les suscitera, par la voix d'une jeune fille australienne, qui **demande en 1973 à entrer dans la congrégation** qui n'existe que dans la tête de Mgr Lefebvre. Celui-ci fait appel à sa jeune sœur, qui s'apprête à quitter sa congrégation en déroute après le Concile. En octobre commence le postulat et la **première prise d'habit a lieu à Écône le 22**

**septembre 1974**. La même année, ce sont les deux premiers vœux de frères de la Fraternité, le 22 décembre.

Comme son frère, **mère Marie-Gabriel est missionnaire**, dans la branche féminine des Spiritains tout d'abord. C'est donc le même esprit missionnaire qu'elle transmettra aux sœurs de la Fraternité, mais aussi sa longue expérience de la vie religieuse (44 ans de profession). Le but des sœurs est de « *faciliter et compléter l'apostolat sacerdotal* ». En premier lieu, les sœurs de la Fraternité ont une profonde dévotion au sacrifice de la messe. C'est pourquoi leurs statuts prévoient **chaque jour une heure d'adoration réparatrice devant le Saint-Sacrement** avec Notre-Dame de Compassion. Le Supérieur Général de la Fraternité, M. l'abbé Pagliarani, a œuvré récemment pour que les sœurs de la Fraternité soient présentes dans tous les séminaires, une manière de renforcer le lien entre les sœurs et les prêtres.

**Mgr Lefebvre a voulu que la Fraternité Saint-Pie-X ait vraiment l'esprit romain**. Pour cela il a souhaité acquérir une maison près de Rome, dans laquelle les séminaristes suivent une partie de leur formation. Au début ce fut un an à Albano, puis seulement un mois l'été. Mais les sœurs de la Fraternité y ont eu leur noviciat pendant les trois premières années de leur existence. Dans les deux cas, la présence à Albano permettait d'organiser des visites de la Ville



éternelle, afin de cultiver l'amour de l'Église. Mère Marie-Gabriel souhaitait ainsi que ses sœurs acquièrent l'esprit des martyrs qui avaient sanctifié la ville de Rome. Dans sa déclaration de novembre 1974, Mgr Lefebvre affirme avec d'autant plus de force son attachement à la Rome éternelle, à tous ce que les papes ont affirmé solennellement, qu'il émet de graves réserves sur les papes conciliaires. Les monuments romains nous parlent de l'histoire de l'Église, des Apôtres, de saint Grégoire le Grand, de saint Pie V, des grands fondateurs d'ordre (saint Benoît, saint François, saint Dominique, saint Ignace ...)

Parmi les œuvres des sœurs de la Fraternité, il faut compter le **catéchisme par correspondance**. La nouvelle édition entièrement refondue (avec plus de dessins et des posters dessinés et coloriés par les sœurs) est désormais complète, sur les sept années de formation prévues pour les enfants. Elle se clôt par une année sur les vertus, spécialement voulue par Mgr Lefebvre dans l'esprit de saint Thomas d'Aquin. En 40 ans, ce catéchisme a été traduit en 6 langues. En 1985, il y avait déjà 206

élèves, aujourd'hui il touche plus de 3000 âmes. Depuis 1995, les sœurs s'occupent aussi du secrétariat de la **Croisade Eucharistique** pour la France et organisent des camps en France et ailleurs.

Les sœurs sont présentes sur plusieurs continents, même la formation est assurée aujourd'hui dans **plusieurs noviciats** : Ruffec, tout proche de la maison mère dans la Brenne, Pilar en Argentine, Browerville aux États-Unis et Göffingen en Allemagne. En plus des 211 sœurs professes (celles qui ont achevé la formation et prononcé leurs vœux), elles sont 32 novices et 13 postulantes (celles qui sont rentrées au noviciat mais n'ont pas encore pris l'habit religieux).

En plus de la mère co-fondatrice, Mère Marie-Gabriel, décédée en 1987, quatre sœurs ont rejoint l'éternité. Cela invite la congrégation, selon le conseil du fondateur, à avoir le regard constamment « *tourné vers le Ciel, notre patrie, notre maison de famille.* »

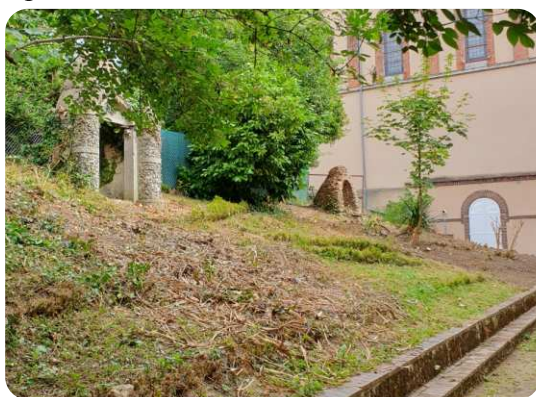
**abbé Louis-Marie Gélineau**

---

## CHRONIQUE

**Dimanche 30 juin** : nous n'en finissons pas de fêter les départs. La famille Lajoinie nous quitte pour la Normandie, la chorale s'en trouve bien dépouillée, ainsi que l'équipe service de messe. Heureusement que le recrutement a été fort ces derniers temps.

À partir du **14 juillet**, le jardin de la copropriété est rigoureusement nettoyé. Une deuxième niche apparaît, tandis que la statue de la Sainte-Vierge qui



pourra trôner dans celle du milieu (à la demande des copropriétaires) nous est offerte. Les nouvelles plantations interviendront à l'automne, saison plus propice.

**Judi 1<sup>er</sup> août** : M. de Campeau, père du frère Jean-Benoît et de Mme du Chalard, est inhumé à Chartres après 3 années de maladie. Il avait pu recevoir l'Extrême-Onction de nouveau juste avant le départ du prier le 20 juillet.

Après un été très diversifié, le prier est de retour à Chartres pour le **15 août**. Procession après la messe jusqu'à la place Châtelet. Les familles étaient nombreuses cette année.

**Samedi 17 août** : un petit pèlerinage est organisé par des fidèles qui ont acquis une propriété contenant une chapelle du XII<sup>e</sup> siècle dédiée à saint Mammert. Le pèlerinage se rendait d'Houx à Houx, mais ceci n'est pas une question !

**Judi 22** : entrée dans le tiers-ordre de Saint-Pie-X au Brémien, au cours de la messe chantée du Cœur Immaculé de Marie.

**Dimanche 25** : encore un remplacement par un capucin à Chartres, afin que l'abbé Gélineau puisse remplacer l'abbé Gélineau à Versailles.



### CROISADE EUCHARISTIQUE

Réunions mensuelles au Brémien,  
encadrées par les sœurs de la Fraternité  
À partir du **samedi 28 septembre** à 14h30

### PÈLERINAGE DE MONTLIGEON

**SAMEDI 14 SEPTEMBRE**

Départ de la chapelle à 7h45

RDV à **Brochard à 9h15,**

**Messe à la basilique à 16h**

*Pour une bonne rentrée spirituelle dans la prière !*

### PÈLERINAGES RÉGIONAUX

**Le Mont Saint-Michel, le 21 septembre**

**Lisieux, le 12 octobre**

*Organisés par le prieuré de Gavrus (14)*

### JUBILÉ DES SŒURS DE LA FRATERNITÉ

Au Brémien,

**le dimanche 22 septembre**

### GROUPE MI2

**Pour exercer un apostolat marial dans  
l'esprit du Père Kolbe.**

*inscriptions auprès de M. Constantin*

### PÈLERINAGE DE LOURDES DE LA FSSPX

**26 - 27 - 28 OCTOBRE 2024**

Un prêtre du prieuré accompagnera les pèlerins

*Né tardez pas à réserver l'hôtel et le transport !*

### PRINCIPALES FÊTES LITURGIQUES

**Mardi 3 septembre** : Saint Pie-X

**Dimanche 15** : ND des 7 douleurs  
(fête patronale des oblates de la FSSPX)

**Dimanche 29** : St Michel archange

**Dimanche 6 octobre** : solennité du St Rosaire

**Jeudi 17** : Dédicace de la cathédrale de Chartres

**Dimanche 20** : dimanche des Missions

**Dimanche 27** : fête de NSJC Roi

**Vendredi 1<sup>er</sup> novembre** : Toussaint

**Samedi 2** : Commémoration des défunts

### PRIEURÉ SAINT-BERNARD

#### MAISON NOTRE-DAME

2 rue de l'Orée du bois - 27 770 Illiers-l'Évêque

02.37.62.81.00 – abbé Buron 02.37.62.81.80

**Messes dominicales** : 10h30

**En semaine** : 11h habituellement

#### CHAPELLE ST-PIE-X – ÉCOLE ST-JOSEPH

11 bis rue des Jubelines - 28 000 Chartres

02.37.21.44.99 – abbé Gélineau 06.72.89.79.39

**Messes dominicales** : 8h30 et 10h30

**Messes de semaine** :

- 18h30 lundi, jeudi et samedi

- 9h le mardi

- 7h30 le mercredi

- 16h ou 18h30 le vendredi

**Confessions** : samedi et dimanche avant la messe  
et sur demande (téléphone).

**Offices** réguliers lorsque l'abbé est présent :

- vêpres du dimanche à 18h,

- chapelet à 18h en semaine.

**Catéchismes** :

- enfants le samedi matin

- catéchumènes le samedi à 16h30

- adultes, lundi à 19h15

thème de l'année : les vertus chrétiennes

*Chaque dimanche à 10h30 à Chartres, la messe est célébrée "pro populo", c'est-à-dire à l'intention des fidèles du Brémien et de Chartres.*

*Une messe par mois est célébrée pour les membres, amis et bienfaiteurs défunts de la FSSPX, à Chartres ou au Brémien.*

### CONFÉRENCES DU MARDI

"PROPHÉTIES DANS LA BIBLE"

À CHARTRES :

**Attention, nouvel horaire : 20h00**

1° - **17/09** : La prophétie selon st Thomas

2° - **15/10** : Prophéties et figures mariales

AU BRÉMIEU :

1° - **10/09** : La prophétie selon st Thomas

2° - **8/10** : Prophéties et figures mariales

*Vidéo des conférences précédentes sur <https://laportelatine.org/lieux/prieure-le-bremien/chartres>*